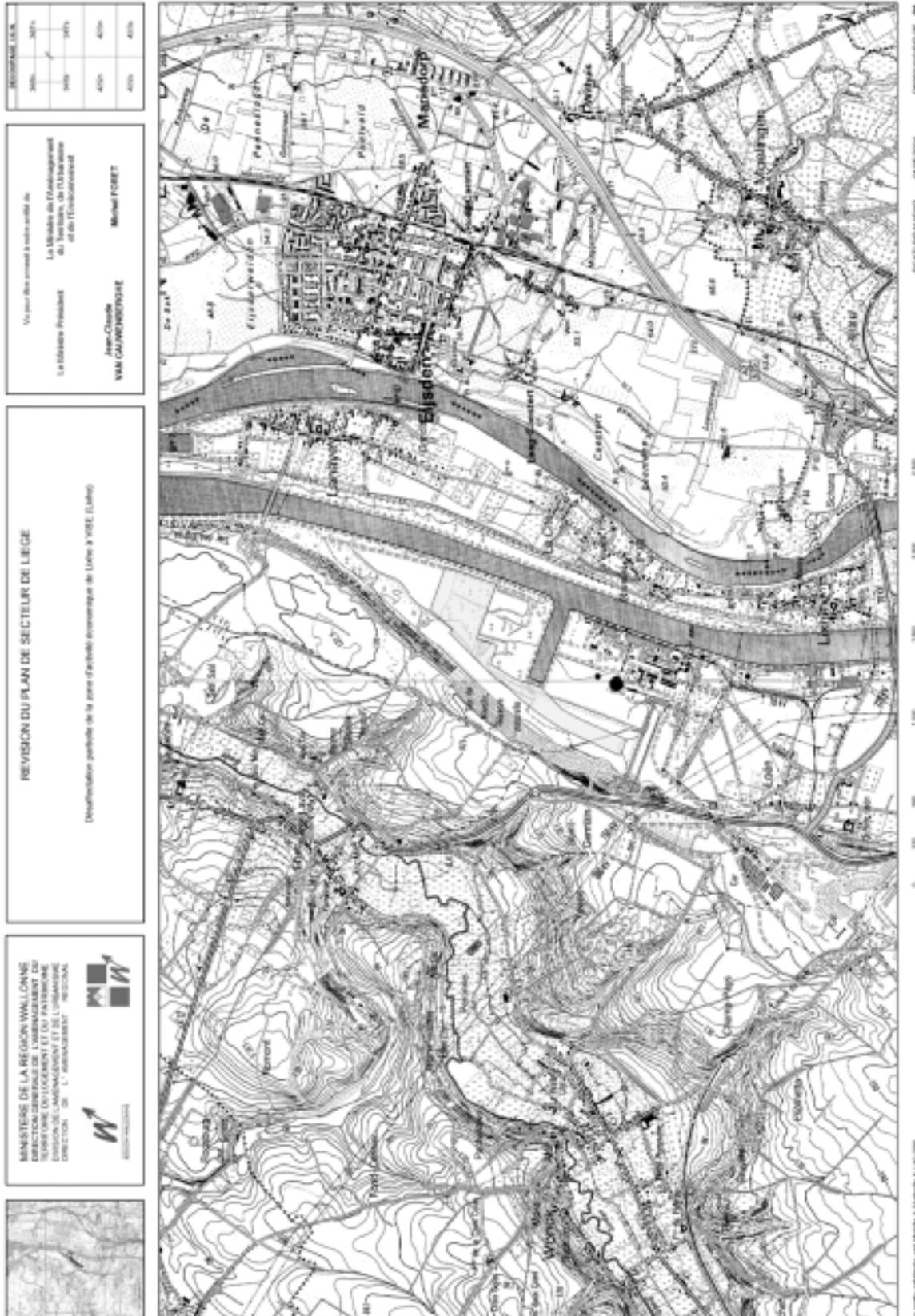


MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

[C - 2004/27221]

Carte constituant l'annexe de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 mettant fin à la procédure de révision du plan de secteur de Liège en vue de l'inscription d'une zone d'activité économique industrielle à Visé (Lanaye) et adoptant définitivement la désaffectation partielle de la zone d'activité économique industrielle de Lixhe à Visé (planches 34/6N, 34/6S et 34/7N) publié au *Moniteur belge* du 13 août 2004, pp. 60941 et suivante



REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LIÈGE	
2000	2007
2002	2005
2004	2007
2006	2009
2008	2011
2010	2013

Vo pour être consulté le texte complet de  
 Le Ministère de l'Aménagement  
 du Territoire, de l'Urbanisme  
 et de l'Environnement

Jean-Charles  
 VAN CAMPENHOUTE

Michel FOMERT

REVISION DU PLAN DE SECTEUR DE LIÈGE

Désaffectation partielle de la zone d'activité économique de Lixhe à Visé (Lanaye)

MINISTÈRE DE LA REGION WALLONNE  
 DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT DU  
 TERRITOIRE, DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT  
 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT REGIONAL





La carte originale est établie à l'échelle de 1:50 000